



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

URSS

Question écrite n° 39335

### Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre des affaires étrangères sur la situation des populations arméniennes du Gharabagh. En effet, ces populations ont été et sont malheureusement encore victimes de persécutions et de massacres dans les régions de Soumgait et de Gharabagh. Cette situation dramatique motive la revendication arménienne de rattachement de Magorny-Gharabagh à la République socialiste soviétique d'Arménie, afin que prenne fin les persécutions organisées par les Azeris contre la population arménienne. Il lui demande donc quelle action diplomatique il compte entreprendre, d'une part, pour établir la vérité sur les massacres d'Arméniens au Gharabagh en janvier et février et, d'autre part, pour que l'URSS puisse étudier la revendication légitime de la communauté arménienne de voir le rattachement du Gharabagh ?

### Données clés

**Auteur :** [M. Raoult Éric](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39335

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le :** 25 avril 1988, page 1706